



Appel à candidature 2021

Consolidation du Projet Alimentaire Territorial
du
Pays Haut Languedoc et Vignobles

Bilan du programme d'actions 2021-2024



1. Contexte général

Le Pays Haut Languedoc et Vignobles se situe dans la partie ouest du département de l'Hérault, dans la région Occitanie ; il couvre un tiers du département de l'Hérault et constitue l'un des derniers territoires ruraux du département.

Initié dès 2000 (association préfiguration) et officiellement créé en juin 2005, le Pays Haut Languedoc et Vignobles est structuré en Syndicat Mixte Ouvert.

Il représente un territoire de 102 communes, quatre communautés de communes pour 78 928 habitants et 1 912 km². L'agriculture marque encore très fortement de son empreinte la sphère économique.

Dès 2008, plusieurs diagnostics, études et schémas thématiques territoriaux ont été menés et ont permis de décliner les orientations territoriales et les premières actions locales autour des pratiques de consommation, de l'identification des productions de proximité et du développement des circuits courts.

À partir de 2015, la réflexion s'est engagée pour s'inscrire dans la mise en place d'un Projet Alimentaire Territorial (P.A.T.), démarche coordonnée et portée par le Pays Haut Languedoc et Vignobles en concertation avec les acteurs et partenaires territoriaux concernés.

Le PAT Haut Languedoc et Vignobles croise plusieurs politiques et stratégies de développement local et s'insère dans la stratégie territoriale « Vivre ensemble au Pays » ; il est donc pleinement intégré au projet global de territoire. Il s'inscrit aussi en complémentarité de la politique régionale Occitanie et départementale de l'Hérault. La reconnaissance « Projet Alimentaire de Territoire » (PAT) a été obtenue le 20 juin 2019.

Enfin, le projet croise certains enjeux abordés dans d'autres stratégies développées sur le territoire : Contrat Local de Santé (CLS), dynamique Territoire à Énergie POSitive (TEPOS), stratégie touristique (Vignobles et Découvertes / valorisation production locales + Pôle de Pleine Nature/sport-alimentation-santé) ...

Le PAT a donc été élaboré à partir d'un état des lieux partagé avec l'ensemble des acteurs concernés ; les enjeux locaux et objectifs à atteindre ont ainsi été identifiés :

SYNTHESE DU DIAGNOSTIC SUR LE PAT HAUT LANGUEDOC ET VIGNOBLES	
Atouts <ul style="list-style-type: none">- Une ruralité forte et une économie agricole très présente- Une grande diversité des terroirs et des productions- Des conditions pédoclimatiques favorables- Un réseau d'acteurs agricoles structuré et organisé- Des productions identitaires : navets de Pardailhan, pois chiches de Carlenca, marrons d'Olargues, ...- Un maillage cohérent de petites commerces et marchés	Faiblesses <ul style="list-style-type: none">- Un foncier morcelé et parfois peu accessible- Une agriculture dominée par une viticulture en cours d'évolution- La part d'agriculture nourricière faible- Un vieillissement des actifs agricoles- Des lieux et points de vente de produits locaux méconnus, mal identifiés- Le manque d'outils de première ou seconde transformation
Opportunités <ul style="list-style-type: none">- L'attrait des consommateurs pour les produits locaux, les circuits courts- Des attentes en matière de traçabilité de produits- Le développement des productions de qualité et respectueuses de l'environnement- Des démarches territoriales complémentaires : Contrat local de santé, Vignobles et Découvertes- Des politiques nationale et régionale de soutien à l'alimentation, circuits de proximité, lutte contre le gaspillage alimentaire, l'agroécologie...	Menaces <ul style="list-style-type: none">- Les impacts du changement climatique- Des modes de consommations qui évoluent vite et qui impliquent souplesse et adaptation- Des réglementations en constante évolution- De nombreux acteurs ou partenaires en situation financières fragiles

L'ensemble des études préalables et la présence d'un réseau construit, maillé par de nombreuses initiatives locales, nous ont permis de retenir 4 axes de travail qui structurent les actions proposées dans le cadre de l'appel à candidatures 2021 pour la consolidation des projets alimentaires territoriaux :

- Organiser et promouvoir l'offre locale et le patrimoine agricole.

Riche d'un patrimoine et d'une culture agricole ancienne avec la présence de productions agroalimentaires hautement identitaires, le territoire possède un véritable potentiel pour développer l'agritourisme et l'œnotourisme. Les actions engagées dans ce contexte confortent l'offre existante et surtout accompagnent la mise en réseau des professionnels concernés pour créer une offre complète et lisible.

- Renforcer les circuits alimentaires de proximité

Le consommateur s'interroge au quotidien sur la provenance des produits de consommation courante qu'il retrouve dans son cabas. Considérant que la caractéristique de notre territoire repose sur sa ruralité et la variété des espaces naturelles, que l'agriculture très présente est un atout majeur pour le développement d'une stratégie circuits de proximité, le PAT attribue à cette thématique une attention toute particulière et doit apporter cohérence et lisibilité dans les actions conduites en faveur des « circuits de proximité ».

- Favoriser l'accès des populations fragiles à une bonne alimentation

Dans le cadre du Programme nationale nutrition santé (PNNS), la nutrition s'entend comme l'équilibre entre les apports liés à l'alimentation et les dépenses occasionnées par l'activité physique. Il est donc essentiel de favoriser le développement d'actions de prévention autour de l'alimentation et de l'activité physique dans une perspective de préservation de la santé. C'est un des axes forts que le Pays accompagne en ciblant en particulier des publics prioritaires (personnes âgées, personnes à revenus modestes, jeunes...).

- Œuvrer au "mieux produire, pour mieux manger"

Ces dernières années, les modes de productions agricoles et les modes alimentaires ont fortement évolué. La préservation et valorisation des espaces agricoles, le développement de l'offre alimentaire locale, l'atténuation des impacts du changement climatique sont les défis auxquels le PAT souhaite répondre en lien avec les objectifs de la loi Egalim et la volonté territoriale de résilience alimentaire par la reconquête de terres agricoles, le développement de nouvelles pratiques agroécologiques, de consommation, l'installation d'agriculteurs... leviers essentiels pour une agriculture locale nourricière et durable.

LA GOUVERNANCE DU PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIALE HAUT LANGUEDOC ET VIGNOBLES :

La Gouvernance :



Le CLUB des acteurs de l'alimentation :



LA COORDINATION AVEC LE PARC NATUREL REGIONAL DU HAUT-LANGUEDOC

Pour la mise en œuvre des actions et dans le souci de performance et d'efficacité pour leur territoire et d'un commun accord, le Parc et le Pays se sont répartis certains champs d'intervention. Cette répartition a fait l'objet d'une convention de partenariat.

Depuis 2008, le Parc naturel régional du Haut-Languedoc travaille à la structuration des circuits courts sur son territoire, en cherchant notamment à donner plus de lisibilité à l'offre de produits agricoles locaux avec la marque Parc. Le choix du Parc a été de travailler plus spécifiquement vers l'approvisionnement local des structures de restauration collective car c'est un domaine qui mobilise des acteurs très différents (producteurs, élus, gestionnaires, cuisiniers, chefs d'établissements, parents d'élèves, élèves, personnes âgées, etc.) et qui revêt une dimension territoriale correspondant bien aux projets qu'ont vocation à soutenir les Parcs naturels régionaux.

Le Parc travaille donc auprès des acteurs de la restauration collective alors que le Pays répond aux attentes du consommateur pour l'approvisionnement en circuit court et mène des actions de sensibilisation vers le grand public et d'éducation aux enjeux de l'alimentation.

Le Parc et le Pays ont renforcé ce partenariat avec la mise en commun et la mutualisation d'actions et d'outils autour de l'alimentation.

Ce renforcement s'est traduit dès 2019 par le développement et la coanimation de la carte numérique participative « Kliketik » initialement développée par le Pays Haut Languedoc et Vignobles dans le cadre de projets alimentaires. Nous avons collaboré avec le Parc Naturel régional du Haut-Languedoc afin d'étendre le dispositif et proposer une offre plus complète à destination des consommateurs. Le Pays Haut Languedoc et Vignobles reste propriétaire du site et de la marque mais l'animation et la coordination sont partagées avec le Parc naturel régional du Haut-Languedoc.

Ce partenariat a été renforcé dans le cadre d'une action coanimée sur les deux territoires Parc et Pays : le défi Foyers A Alimentation Positive (FAAP). Déjà déployée sur les communes du Parc situées dans le Tarn, l'objectif 2022-2023 était d'essaimer cette opération sur les communes héraultaises du Parc et de l'élargir sur l'ensemble du Pays Haut Languedoc et Vignobles (y compris les communes hors Parc).

2. Rappel des partenaires

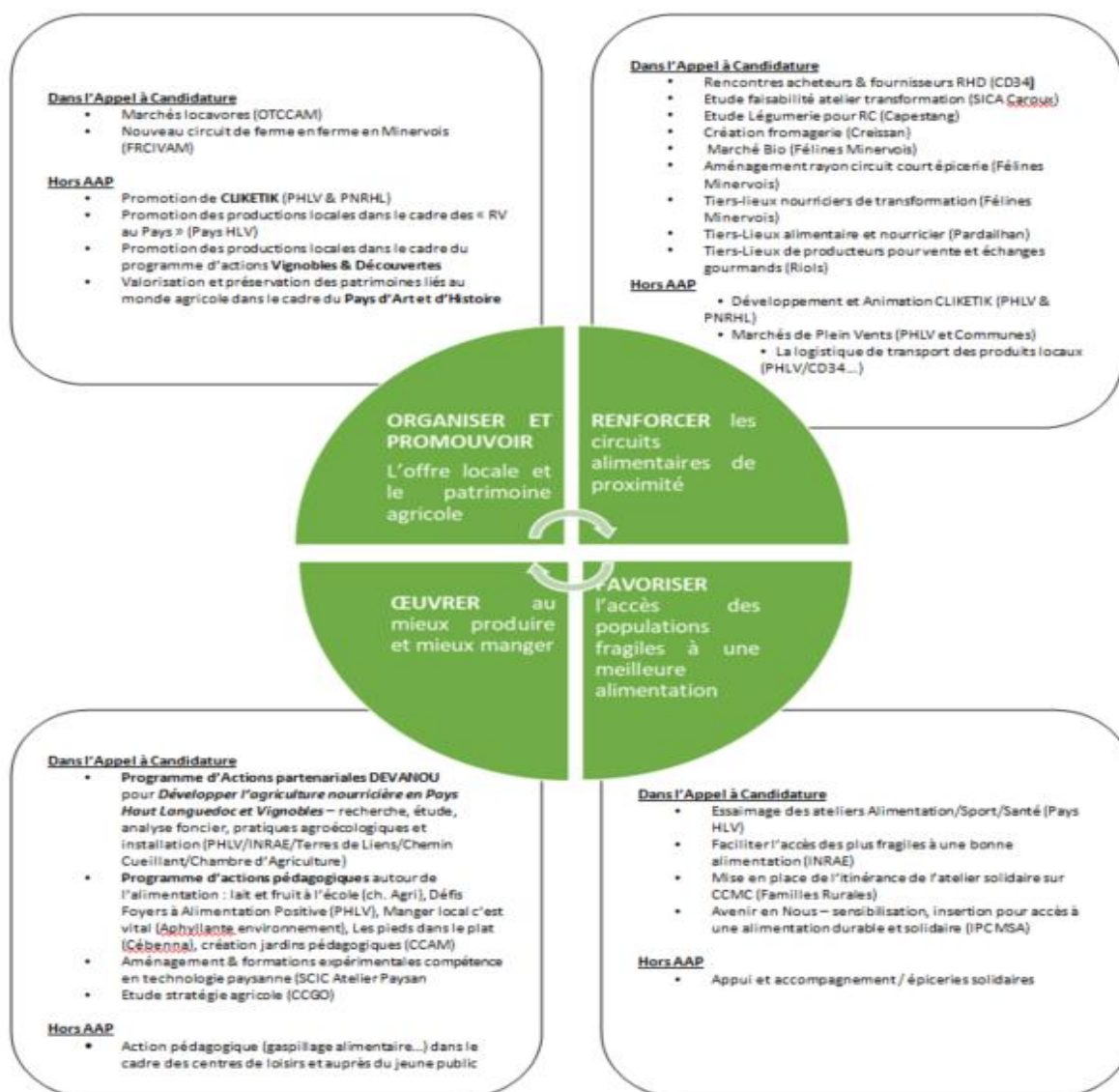
Partenaires du Projet	Sollicite une subvention	Engagement et rôle dans le projet
Pays HLV	X	Coordination et Animation - partenaire de l'action spécifique DEVANOU*
INRAE	X	Partenaire et maitre d'ouvrage d'une étude/recherche pour le PAT - partenaire de l'action spécifique DEVANOU*
Asso. Chemin cueillant	X	Partenaire et maitre d'ouvrage d'animations pour le PAT - partenaire de l'action spécifique DEVANOU*
Asso. Terre de Liens	X	Partenaire et maitre d'ouvrage d'une étude/animation pour le PAT et partenaire de l'action spécifique DEVANOU*
Chambre Agriculture	X	Partenaire et maitre d'ouvrage d'animations dans le cadre du PAT HLV

CC Les Avant-Monts	X	Partenaire et maitre d'ouvrage d'animations pédagogiques dans le cadre du PAT HLV
CC Les Avant-Monts OT	X	Partenaire et maitre d'ouvrage d'une animation dans le cadre du PAT HLV
CC Grand Orb	X	Partenaire du PAT
CC du Minervoies au Caroux		Partenaire du PAT
CC Sud Hérault		Partenaire du PAT
Asso. Aphyllante	X	Partenaire et maitre d'ouvrage d'animations pédagogiques dans le cadre du PAT HLV
Asso. Cebenna	X	Partenaire et maitre d'ouvrage d'animations pédagogiques dans le cadre du PAT HLV
Asso. Familles Rurales	X	Partenaire et maitre d'ouvrage d'une animation dans le cadre du PAT HLV
Asso. FR Civam	X	Partenaire et maitre d'ouvrage d'une animation dans le cadre du PAT HLV
SCIC Atelier Paysan	X	Partenaire et maitre d'ouvrage d'un investissement du PAT
Commune de Félines-Minervoies	X	Partenaire et maitre d'ouvrage d'un investissement du PAT
Commune de Riols	X	Partenaire et maitre d'ouvrage d'un investissement du PAT
Les autres communes du Pays		Partenaire du PAT

**DEVANOU – action partenariale Développer l'agriculture nourricière en Pays Haut Languedoc et Vignobles*

3. Mise en œuvre des actions par axe du PAT

L'ensemble des études préalables, les actions déjà engagées et la présence d'un réseau construit, maillé par de nombreuses initiatives locales, ont permis de retenir 4 axes de travail qui structurent les actions proposées dans le cadre de l'appel à candidatures 2021 pour la consolidation des projets alimentaires territoriaux :



Sylvie, j'ai fait une capture qui n'est pas nette si tu as la VO il faut la coller STP

3.1.Axe transversal

3.1.1. L'animation du PAT et la communication

Nous avons recruté en Avril 2022, une animatrice PAT pour la durée de l'opération réglementaire. L'animatrice a réalisé le diagnostic alimentaire et agricole dans le cadre du renouvellement du label PAT. Elle a mis en place les groupes de travail pour conduire les actions défis foyer à alimentation positive ainsi que les actions alimentation, santé et sport pour les jeunes publics et le public à revenu modeste. Elle a participé, en soutien, aux actions de l'équipe interne et réalisé un travail de connaissances sur les jardins partagés. L'animatrice, Amina Khettabi, a mis fin à son contrat en Septembre 2023 par anticipation après réalisation d'une grande partie des objectifs. Nous avons proposé à l'une des stagiaires INRAE : Agathe Portal, accueillie en 2023 de reprendre et poursuivre la mission ; ce qu'elle a accepté. Cette animation est venue renforcer l'équipe en place, qui a plus particulièrement : suivi les partenaires engagées, contribué aux partages des connaissances du territoire, poursuivi les actions hors financements, assuré la veille et prospection des nouveaux projets.

3.1.2.Favoriser le dialogue territorial / État des connaissances

Afin de favoriser le dialogue territorial et obtenir un état des connaissances, nous avons sollicité en collaboration avec l'INRAE deux stagiaires l'une en 2022 sur une approche de la connaissance du foncier agricole disponible et l'autre en 2023 sur les problématiques de la transmission des entreprises agricoles.

Juliette, stagiaire 2022 – L'objectif principal pour sa mission était d'apporter au PHLV l'état des lieux de la connaissance des élu-e-s, des actions du PAT dont une focale sur le foncier agricole, sur notre territoire Ce travail à été conduit avec la collaboration des communautés de communes ; un excellent retour aux questionnaires adressés a permis de : 1) contribuer à la réalisation du bilan PAT 1^{ière} génération et son évaluation, 2) participer à la construction de la stratégie agricole en identifiant les besoins, 3) identifier les projets agricoles à court et moyen terme pour une inscription dans le PAT 2^{ième} génération. Ce stage un levier de connaissances qui a contribué à nourrir la réflexion pour le renouvellement du PAT. Son mémoire fait partie des livrables qui sont mis à disposition.

Agathe, stagiaire 2023 – L'étude a porté sur les dynamiques de cession des exploitations agricoles et les difficultés de transmission rencontrées par les agriculteurs du territoire. Ce travail comprend le contexte local, un état des lieux des acteurs et des dispositifs, des préconisations pour favoriser la transmission des exploitations. Ce travail a été présenté lors du salon de la transmission mis en œuvre par la Chambre d'agriculture en Novembre 2023 et a permis la réalisation d'une fiche de synthèse.

Ces deux missions font l'objet d'un rapport par thématique et de livrables.

Rapport Agathe OK. Rapport Juliette à voir

3.1.3.Déploiement des ateliers

L'action de « prévention en matière d'alimentation, de santé et d'activités physiques et sportives » développée par le Pays se situe à la croisée de trois démarches portées par le Pays Haut Languedoc et Vignobles : le Contrat Local de Santé, le Pôle de pleine nature et le Projet Alimentaire Territorial.

Le programme d'éducation à la santé centré sur l'alimentation et la pratique d'activités sportives, vers les publics ciblés a pu être mis en œuvre et testé en 2021 avec un public jeune au sein du regroupement pédagogique intercommunal (RPI) de Villemagne l'Argentière/Le Pradal, et avec un public à revenu modeste à l'épicerie solidaire de Saint-Pons de Thomières - Relais familles rurales. L'objectif était de déployer des habitudes alimentaires et sportives pérennes afin de contribuer au bien-être et à la santé du pratiquant.

Le Pays HLV a poursuivi cette dynamique 2022/2023 avec des ateliers destinés au jeune public et aux personnes à revenus modestes, comprenant 12 séances hebdomadaires de sport dont : l'escalade, la randonnée, VTT... et 4 séances d'alimentation animés par des associations d'éducation à l'alimentation et l'environnement (Cébenna et Miamuse...).

Les ateliers jeunes publics :

4 ateliers (de 16 séances : sport et alimentation) ont été programmés avec les quatre communautés de communes du Pays et en partenariat avec les centres de loisirs des communes afin de permettre aux enfants d'acquérir de bonnes habitudes alimentaires et sportives qu'ils apprendront à préserver tout au long de leur vie.

Les objectifs des séances alimentation :

- Initier les enfants aux notions d'équilibre alimentaire et leurs faire découvrir le plaisir d'une alimentation équilibrée
- Inciter les enfants à compléter l'équilibrage alimentaire par la pratique d'une activité physique et l'importance de ce dual, afin de les motiver à suivre les séances de sport

- Susciter l'intérêt des enfants sur des sujets plus avancés en matière d'alimentation tels que le « manger bio » et le « consommer local »
- Créer un moment de convivialité lors d'un atelier de cuisine, et développer leurs goûts à travers des jeux de dégustation.

Les objectifs des séances sport :

- Pratiquer des activités en pleine nature et créer un lien avec la nature et l'écologie
- Acquérir des habitudes, avec une fréquence hebdomadaire des séances, à garder après la fin de l'atelier en s'inscrivant à des clubs sportifs
- Comprendre l'impact positif de l'activité sportive sur la santé et la prévention contre les maladies et l'obésité.

Dès septembre 2022, un atelier a été engagé avec le centre de loisirs de Magalas : 23 enfants ont suivi 12 séances d'escalade animés par 2 animateurs, Théo TURPIN et Xavier GARAYT. Ces séances d'escalade se sont déroulées en plein air ou sur le mur d'escalade à Magalas. Les enfants ont par ailleurs suivi 4 séances sur l'alimentation animées par l'association Cébenna ; l'occasion d'aborder les notions d'équilibre alimentaire, de comprendre l'importance de bien manger et de découvrir les productions locales et saisonnières. Les retours ont été très positifs pour les enfants bénéficiaires (qui aimeraient poursuivre cette dynamique), mais également pour les parents, participants et partenaires. Trois autres ateliers, mis en place en 2023, se sont déroulés avec les enfants des centres de loisirs de Puisserguier, Siran et avec la politique de la ville de Bédarieux.

Un exemple de planning mis en place : **L'atelier vers le jeune public mené par le Pays avec la Politique de la Ville de Bédarieux** **et la Communauté de communes Grand Orb**

- **Les séances autour de l'alimentation :**

- Séance 1 : Cébenna
 - Découvrir les différentes familles d'aliments et leur intérêt pour l'organisme
 - Savoir classer les aliments dans leurs familles respectives (fleur des aliments)
 - Proposer différents jeux autour de l'alimentation.
- Séance 2 : Cébenna
 - Découvrir les différentes familles d'aliments et leur intérêt pour l'organisme
 - Savoir classer les aliments dans leurs familles respectives (fleur des aliments)
 - Proposer différents jeux autour de l'alimentation.
- Séance 3 : Top chef

Organisé par une diététicienne avec l'aide de l'équipe de Vivacité - la compétition sous le principe de l'émission télévisée « Top Chef » a rencontré un vif succès.

La journée d'animation a été composée de 3 jeux ludiques créés sur mesure au travers desquels deux équipes se sont affrontés :

- Test de reconnaissance des goûts et des odeurs à l'aveugle
- Quizz de connaissance sur le thème des fruits et des légumes
- Compétition de cuisine : Créer un plat salé et un plat sucré à partir des ingrédients du panier (fruits / légumes / pâte brisée ...).
- Séance 4 : Mutualisée avec les adultes

Un temps d'animations convivial et sportif au parc Pierre Rabhi a été organisé avec les partenaires à destination des familles participantes : Circuits de découvertes et dégustation de plantes sauvages comestibles et goûter local et diététique.

- **Les séances autour du sport :** (avec le BE Benjamin GIBAUDO)
 - Séance 1 : Marche d'orientation, lecture de paysage
 - Séance 2 : Marche d'orientation, lecture de carte (outils : carte, boussole, altimètre, GPS...)
 - Séance 3 : Marche d'orientation (balises à trouver)
 - Séance 4 : Patrimoine bâti (capitelles, architecture locale)
 - Séance 5 : Chasse au trésor
 - Séance 6 : Géologie (Calcaire, bauxite...)
 - Séance 7 : Plantes sauvages et comestibles
 - Séance 8 : Plantes aromatiques
 - Séance 9 : Faune et traces d'animaux
 - Séance 11 : Tir à l'arc
 - Séance 12 : Randonnée au lac de Salagou

Les ateliers pour le public à revenus modestes :

En 2023, 2 ateliers ont été menés, en partenariat avec la politique de la ville de Bédarieux et le PLI RDL du Haut Languedoc et Vignobles sur la commune de Capestang. Les objectifs de ces ateliers étaient d'instaurer des habitudes pérennes auprès d'un public précaire et les sensibiliser sur les risques liés à une mauvaise alimentation et un manque d'activité.

Les objectifs des séances alimentation :

- Développer, chez les personnes en situation de précarité, l'envie d'être acteur de sa santé par l'acquisition de comportements nutritionnels adaptés
- Accompagner les personnes en situation de précarité pour concilier alimentation équilibrée et petit budget
- Mettre en place des actions adaptées aux problèmes rencontrés par les personnes en situation de précarité (développer l'art d'accommoder les restes, aider à mieux gérer ses courses...)
- Créer un moment de convivialité lors d'un atelier de cuisine.

Les objectifs des séances sport :

- Prévention contre les maladies et l'obésité
- Lutter contre l'isolement et les maladies mentales
- Recréer le lien avec la nature.

En résumé, cette action a permis à des enfants de conserver une habitude d'activité physique y compris en s'inscrivant dans des clubs ; pour les adultes le lien social a été un effet déclencheur pour intégrer un collectif qui propose des animations (EVS ou autres) ; pour les collectivités qui ont suivi l'action des équipements ont été améliorés ou créés (EX projet de club escalade, création d'un jardin pédagogique, création d'un pumtrack (une piste en boucle, constituée de bosses et de virages relevés, ...))

Un exemple de planning mis en place :

L'atelier vers le public à revenu modeste mené par le Pays avec la Régie de Développement Local - Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (RDL-PLIE) à Capestang

- **Les séances autour de l'alimentation étaient animées l'association MIAMUSE (réseau de diététiciens) et des professionnels du lycée agricole Les Buissonnets :**
 - **Séance 1 : Miamuse**
 - Se questionner par rapport à son alimentation
 - Connaître les bases de l'équilibre alimentaire
 - Connaître les intérêts nutritionnels de chaque groupe et leur rôle dans notre organisme
 - Connaître les fréquences de consommation recommandées (repères PNNS).
 - **Séance 2 : Miamuse**
 - Apprendre à substituer les produits coûteux par des aliments meilleur marché et de qualité nutritive et gustative équivalente voire meilleure
 - Savoir remplacer les protéines animales, sans risque de carence, par celles d'origine végétale moins onéreuses
 - Echanger sur les gestes pour réduire le gaspillage alimentaire
 - Echanger sur les lieux d'approvisionnement locaux
 - Sensibiliser à une alimentation de saison.
 - **Séance 3 : Miamuse**
 - Adapter son alimentation en fonction d'une situation physiologique particulière (âge, allaitement, sport...) et en fonction de problématique de santé
 - Améliorer la connaissance de certains aliments : édulcorants, conservateurs, additifs, produits allé- gés, pro et prébiotique...
 - Faire des choix alimentaires favorables à sa santé.
 - **Séances 4 : Les Buissonnets**
 - Les bases de l'hygiène alimentaire : Expliquer pourquoi l'hygiène est cruciale dans la cuisine
 - Expliquer comment nettoyer et désinfecter correctement les surfaces de travail, les planches à découper, les comptoirs et les ustensiles pour éviter la contamination croisée
 - Sensibiliser les participants à l'importance de respecter les dates de péremption et de vérifier régulièrement l'état des aliments.
 - **Séances 5 : Les Buissonnets**
 - Apprendre aux participants comment planifier des repas équilibrés à l'avance en tenant compte de leur budget et des aliments de la saison
 - Préparation d'un plat équilibré.
 - **Séance 6 : Les Buissonnets**
 - Apprendre des techniques de base en cuisine, comme la cuisson à la vapeur, le sauté, le pochage et la cuisson
 - Préparez des desserts gourmands et économiques.
 - **Séance 7 : Visite de la ferme Rongo**
 - Faire un tour de ferme en expliquant ce qu'est l'agriculture biologique et la sensibilisation aux méthodes naturelles pour la culture et l'élevage
 - Dégustation de produits bio : Si possible, terminez la visite par une dégustation de produits bio de la ferme, tels que des fruits, légumes, produits laitiers ou produits transformés.

Un exemple de planning mis en place :

L'atelier vers le public à revenu modeste mené par le Pays avec la Régie de Développement Local - Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (RDL-PLIE) à Capestang

SUITE

- **Les séances autour du sport :** Les 12 séances de randonnée thématiques étaient animées par Dominique SAILLARD et Marc PELAT sur les plantes méditerranéennes, découverte du patrimoine, randonnées avec apprentissage d'une bonne respiration.
 - Séance 1 Randonnée avec découverte d'un végétal de la garrigue méditerranéenne
 - Séance 2 Randonnée avec découverte d'un végétal de la garrigue méditerranéenne
 - Séance 3 Randonnée apprentissage de la respiration
 - Séance 4 Randonnée avec découverte d'un végétal de la garrigue méditerranéenne
 - Séance 5 Randonnée avec découverte du patrimoine (Collégiale St Etienne et Château)
 - Séance 6 Randonnée avec découverte du patrimoine (Etang et Canal du Midi)
 - Séance 7 Randonnée avec découverte d'un végétal de la garrigue méditerranéenne
 - Séance 8 Randonnée avec découverte d'un végétal de la garrigue méditerranéenne
 - Séance 9 Randonnée avec découverte d'un végétal de la garrigue méditerranéenne
 - Séance 10 Randonnée apprentissage de la respiration
 - Séance 11 Randonnée avec découverte d'un végétal de la garrigue méditerranéenne
 - Séance 12 Randonnée avec découverte d'un végétal de la garrigue méditerranéenne

3.1.4. Défis foyer à alimentation positive

Le défi Foyer à alimentation positive (FAAP) est une démarche initiée par la FNAB (Fédération Nationale de l'Agriculture Biologique). *Ce défi, était porté par le Pays Haut Languedoc et Vignobles et le Parc Naturel Régional du Haut-Languedoc et animé par l'association CIVAM Bio 34.*

Le principe de cette action était de regrouper une dizaine de foyers par équipe pour relever le défi d'augmenter leurs consommations de produits bio et locaux tout en conservant le même budget et en se faisant plaisir. Des animations conviviales et gratuites ont été proposées : visite de ferme bio, atelier diététique, cuisine, jardinage, découverte de lieux de vente...

4 équipes de 15 foyers chacune ont été constituées pour relever ce défi tout au long de l'année 2022-2023.

Chaque équipe était accompagnée et soutenue par une « structure relais » près de chez elle.

Partie héraultaise :

- Secteur Grand-Orb : La Maison Jaune,
- Secteur Du Minervois Au Caroux : Cebenna,
- Secteurs Avant-Monts et Sud Hérault : le Pays Haut Languedoc et Vignobles.

Partie tarnaise :

- CC monts de lacunes et montagnes de haut Languedoc : l'EVS Arc en Ciel.

Quatre évènements de lancement se sont déroulés durant le mois de novembre 2022 pour présenter le Défi aux participants. Ce sont plus de 50 foyers inscrits qui ont décidé de relever ce défi, soit 93 citoyens dont 65 adultes et 28 enfants. Les animations comprenaient : atelier cuisine, atelier diététique, visite de ferme et un atelier bonus (découverte des plantes sauvages comestibles). L'évènement de clôture a eu lieu le 23 septembre 2023. En résumé, cette action a initié le changement des pratiques alimentaires comme : cuisiner les plantes sauvages (5), plus de produits locaux (4), utiliser les légumes secs (2), changement de manière de faire les courses, acheté en direct aux producteurs, équilibrer les repas, ... 100 % des participants déclarent avoir appris des informations utiles pour faire évoluer leurs choix ou habitude de consommation. 80% des personnes seraient prêtent à renouveler l'aventure.

Quelques témoignages

« Entre les deux relevés on s'est rendu compte de la différence : on va plus au marché, ce n'est pas plus cher en allant directement au producteur et ça malgré l'inflation et l'augmentation de produits bio. »

« On a changé notre façon de consommer, on mangeait de l'ultra transformé et maintenant on mange moins de viande, plus de légumes grâce à la complémentation des protéines végétales. »

« Le défi ne m'a pas permis d'aller plus loin sur la consommation bio mais a aidé pour sourcer en local. »

« Le défi m'a permis de faire des rencontres, la dimension humaine est très importante. »

« Le défi participe à l'éducation ; les enfants sont témoins de la façon de consommer et de cuisiner. »

3.1.5. Rapprochement des acteurs de l'alimentation

Les Projets Alimentaires Territoriaux (PAT) ont pour ambition de fédérer les différents acteurs d'un territoire autour des questions de l'alimentation et de la relocalisation de l'agriculture pour permettre le développement d'une alimentation durable et de qualité, accessible à tous. La reconnaissance d'un Projet Alimentaire Territorial au sens de la loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt du 13 octobre 2014 permet au porteur de projet d'utiliser la marque « PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL », reconnu par le ministère de l'agriculture et le logo associé. Le Projet Alimentaire Territorial du Pays Haut Languedoc et Vignobles a obtenu le 8 août 2019 la reconnaissance officielle du ministère de l'agriculture et de l'alimentation, pour une durée de 3 ans.

L'année 2022 a été marquée par le renouvellement du Projet Alimentaire Territorial. Le label de reconnaissance, niveau-1, était d'une durée de 3 ans et s'est terminé courant 2022. Ce renouvellement du label, niveau – 2, est d'une durée de 5 ans de 2023 à 2027.

Pour élaborer ce renouvellement, le diagnostic agricole et alimentaire a été mis à jour en interne, sur la base des données fournies par nos partenaires.

Le Pays a également bénéficié de l'appui de l'institut Agro Montpellier par l'intermédiaire du *Groupe d'Expérimentation et de Recherche : Développement et Actions Localisées (le GERDAL)* qui a été chargé de faire le bilan de la situation et des activités menées, selon une démarche inclusive, en concertation avec les acteurs et parties prenantes, afin de dégager les axes de développement à suivre.

Le GERDAL a donc mené un travail de concertation et des entretiens avec les partenaires, acteurs du monde agricole et alimentaire, élus... et a animé plusieurs ateliers thématiques, en 2022 :

- Le 7 septembre : dans le cadre de la journée de concertation organisée à Murviel-lès-Béziers sur l'atelier « Nourrir le territoire - mieux consommer local » avec une cinquantaine de participants, majoritairement issus des collectivités territoriales.
- Les 20 et 22 septembre : dans le cadre de deux ateliers à Olargues puis à Cessenon/Orb avec des producteurs et acteurs de la distribution des produits locaux avec une vingtaine de participants.
- Le 26 septembre à Cessenon/Orb, : dans le cadre d'un atelier dédié à la précarité alimentaire et rassemblant des acteurs de la solidarité alimentaire du Pays soit 11 professionnels ou bénévoles du secteur associatif, 1 doctorante, 1 étudiant Master 2 et des représentantes du Pays.

L'ensemble des données compilées et le travail de concertation, complétés par le bilan des actions réalisées de 2019 à 2022 nous ont permis d'identifier de nouveaux axes de travail pour 2023-2027 et ainsi répondre aux critères de renouvellement du PAT. Renouvellement obtenu le 17 avril 2023.

3.2.Axe 1 : Organiser et promouvoir l'offre locale et le patrimoine agricole

3.2.1.Communauté de Communes AM – Office du Tourisme

[Les marchés Locavores](#)

L'action consistait à créer des animations sur des marchés de producteurs sur des communes rurales de la communauté de communes des Avant-Monts. Entre 200 et 500 consommateurs étaient attendus par événement.

L'action s'est déroulée en 2021 (5 marchés) – 2022 (6 marchés) – 2023 (6 marchés) soit un total de 17 marchés réalisés et répartis sur l'ensemble du territoire intercommunal, pour un public de 2 456 personnes soit 144,5 / marché en moyenne. La clientèle était mixte : locale ou vacancière. Les groupes musicaux ont été appréciés par tous : communes, producteurs, clients. Les premiers marchés ont eu lieu avant le 14 juillet et se sont poursuivis après le 15 août pour étaler le chiffre d'affaires.

L'action est réalisée à 105 %.

3.2.2.Association FR Civam

[L'Hérault de ferme en ferme.](#)

Après deux années fortement marquées par la COVID (2020-2021), l'action consistait à créer un nouveau circuit sur le territoire du Pays Haut Languedoc et Vignobles qui venait compléter les huit autres circuits déjà existants dans l'Hérault : Bassin de Thau (créé en 2009), Vallée de l'Hérault (2011), Pays de Lunel (2011), Pays de Roujan (2012), Lodévois-Larzac (2016), Portes de Cévennes (2019), Pays de l'Or (2019), la Métropole (2019) et Pic Saint Loup (2012) fusionné pour 2022.

La création de ce nouveau circuit en Minervois, en 2022 était une gageure dans un contexte de relance d'une dynamique d'animations des productions au sein des fermes. Pour ce nouveau circuit, 4 fermes se sont engagées / an. Elles ont accueilli 113 visiteurs en 2022 ; c'est un nombre relativement faible mais qui s'explique par l'instauration du circuit et des conditions météo défavorables, le week-end du 23 et 24 avril 2022 ; 184 en 2023. Les enfants représentent 20 % des visiteurs.

L'action a bénéficié d'un soutien financier complémentaire pour poursuivre le développement de ce nouveau circuit sur un territoire historiquement non couvert.

3.3.Axe 2 : Renforcer les circuits alimentaires de proximité

3.3.1. Commune de Félines-Minervois

[Développement du marché agroalimentaire et investissement pour l'installation d'une maraichère.](#)

L'action a débuté en 2021 par la communication autour du marché de producteurs bimensuel puis devenu hebdomadaire pour conforter sa viabilité économique au sein d'une commune de 500 habitants. Ce marché est le cœur battant de la vie du village, un rendez-vous hebdomadaire où les usagers partagent souvent l'apéritif. L'enjeu du lien social a été atteint.

L'investissement pour le projet d'irrigation d'une parcelle agricole maraichère a été réalisé. La maraichère est installée, les premières productions sont attendues pour 2024.

Concernant l'aspect financier, la totalité de la somme attribuée est consommée avec un basculement du non consommé sur l'animation vers l'investissement.

3.3.2. Commune de Riols

[Création d'un Tiers Lieux de producteurs pour ventes et échanges gourmands.](#)

L'action consistait à restaurer une friche industrielle de 400m² afin de créer trois unités commerciales : une boucherie charcuterie, un espace Tiers Lieux de producteurs, un restaurant tout public et la restauration scolaire 2 jours par semaine. En 2022, les permis de démolir et de construction ont été déposés et obtenus. Les travaux ont débuté en 2023. L'espace commerciale de la boucherie est ouvert, l'espace Tiers lieux est fini mais pas encore en activité. L'Agence postale communale va intégrer le lieu et la salariée va gérer l'espace des producteurs et l'épicerie sèche. La mise en place se fera au cours de l'année 2024. Le dernier espace : la restauration est la dernière tranche du programme d'investissement de la commune.

Budgétairement, la base subventionnable retenue est réalisée. La justification va au-delà des investissements retenus et comprend la première tranche du programme globale. C'est donc une réalisation à 335 %.

3.4.Axe 3 Favoriser l'accès des populations fragiles à une bonne alimentation

3.4.1. INRAE

[Recherche pour faciliter l'accès des plus fragiles à une bonne alimentation](#)

Cette action était conduite par Claire Néel dans le cadre d'un travail de doctorat jusqu'en Aout 2023, encadrant aussi les travaux de Louis Guillon. Les travaux d'entretiens et d'étude approfondie portaient sur le cas de l'épicerie sociale et solidaire de St Pons de Thomières. Elle a présenté ses travaux lors d'un atelier (organisé par nos soins pendant les consultations du renouvellement pour un PAT 2^{ième} génération) dédié à la thématique « précarité » réalisé le 26 septembre 2022 et dans plusieurs colloques scientifiques. Cette action s'inscrit dans une démarche à l'échelle départementale le projet « OBSOALIM34 ».

Cet accompagnement scientifique s'est poursuivi avec Coline Perrin, Directrice de recherches INRAE, pour l'encadrement scientifique (apport en connaissances, appui à l'élaboration des enquêtes et des guides entretiens, sujétion dans le traitement des données, appropriation et restitution) des deux stagiaires accueillies par le Pays HLV.

L'action est réalisée à 100 %.

3.4.2. L'Association Familles Rurales

[Mise en place de l'itinérance de l'atelier des solidarités](#)

En 2018 - 2019, un diagnostic territorial a été réalisé démontrant l'absence d'aide alimentaire sur le territoire, alors que ce même territoire héberge des familles en situation de précarité financière, sociale et alimentaire. L'épicerie solidaire a été créée et ouverte en 2020, au cœur de la pandémie de la Covid. L'anticipation a permis

de répondre à un réel besoin local durant cette période, l'organisation de son itinérance s'est mise en place en 2022 et s'est poursuivi en 2023. Un point de livraison est approvisionné un jour par semaine à Olargues, distant de 25 kms et un autre point s'organise sur l'autre vallée et bassin de vie le Minervoïs (Azillanet). Ainsi, toutes les semaines, le « minibus » de l'épicerie a visité plusieurs sites, permettant « l'aller vers » les habitants des territoires éloignés du bourg-centre. Sur les 2 années de l'itinérance, plus de 40 personnes au sein de 15 familles ont bénéficié du soutien direct de l'épicerie sociale et solidaire itinérante. Budgétairement, l'action est réalisée à 100 % et elle se poursuit.

3.5.Axe 4 : Œuvrer au mieux produire pour mieux manger

3.5.1.L'Association Chemin cueillant

[La fête paysanne d'automne](#)

Les objectifs étaient la sensibilisation du grand public aux questions environnementales, écologiques, aux problématiques agricoles et alimentaires locales ainsi que la diffusion de savoir-faire paysans et artisans locaux, le soutien et le développement du tissu social local et le soutien et la mise en avant des acteurs économiques et culturels locaux engagés pour l'écologie. La manifestation s'est déroulée annuellement du 30 septembre au 1^{er} octobre 2022 et le 6 et 7 octobre 2023.

En 2022, au programme nous avons une conférence dégustée (repas avec des produits locaux et interventions avec mise en scène de producteurs et cuisiniers), plusieurs conférences et tables-rondes, un marché associatif, la réalisation d'un documentaire sonore par les habitants et deux événements culturels. Le thème était autour du travail de la terre (labour / ou pas labour)

En 2023, toujours l'organisation d'une conférence dégustée, des tables rondes et conférences et un marché associatif. Le thème central était l'alimentation durable et populaire.

Le budget a été réalisé à 105%, l'action se poursuit les prochaines années.

3.5.2. L'Association Terre de Liens

[Animation foncière vivrière](#)

Cette action a été retravaillée fin 2021 en sortie de crise sanitaire et dans un nouveau contexte où le calendrier de réalisation ne correspondait plus à nos besoins « Pays. La convention a été adaptée à nos attentes sur la base des travaux et besoins identifiés par la stagiaire Juliette Gaudron et notre Appel à Manifestation d'Intérêt. L'action s'est réalisée, en 2023, à moindre envergure sur 2 communes. : Prémian et Saint-Nazaire-de-Ladarez.

Accompagnement de la commune de Prémian :

Les objectifs étaient : maintenir voire développer l'activité agricole en aidant les agriculteurs (besoins d'extension et/ou de diversification), favoriser de potentielles installations (reprise...), analyser les pistes de commercialisation pour ces produits locaux (Prémian et alentours), réfléchir à la mise en œuvre d'un projet de transformation.

Il s'est agi d'intervenir sur le repérage de foncier afin de faciliter l'installation d'agriculteurs. Le programme d'actions mis en œuvre a été l'accompagnement à la recherche de foncier pour un couple de porteurs de projet agricole déjà identifié ; l'aide au choix et à la mise en place d'une stratégie foncière communale par la réalisation : d'une cartographie de la commune : foncier public, foncier privé (selon données disponibles), friches potentielles, biens vacants et sans maître, autres données au besoin ; d'un diagnostic participatif des friches, des fermes à céder (si le cas se présente), des porteurs de projets disponibles. Ce travail a été réalisé en partenariat avec les élus, bénévoles, habitants, propriétaires, agriculteurs et autres acteurs, selon le potentiel identifié par la cartographie.

L'accompagnement de la commune de Saint-Nazaire-de-Ladarez :

Les objectifs sont les suivants : installer une activité maraîchère pour favoriser la résilience alimentaire du territoire ; Finaliser la création d'un jardin partagé sur une propriété de la commune ; fournir la restauration collective, des communes alentours, en produits locaux ; Pérenniser le pastoralisme sur son territoire.

Le rôle de Terre de Liens est l'accompagnement de la commune à partager les connaissances sur le foncier agricole, en favorisant les échanges entre les acteurs du territoire.

La base subventionnable initiale de 30 625 € a été ramenée à 17 097 € et la subvention de 18 375 à 11 968. Le reliquat de cette action sera transféré vers d'autres bénéficiaires déjà conventionnés.

3.5.3. Chambre d'Agriculture

[La sécurisation de l'offre alimentaire territoriale par la professionnalisation des maraichers et arboriculteurs](#)

Cette action s'est inscrite dans le groupe d'actions visant à sensibiliser et œuvrer au mieux produire pour mieux manger. Il s'agissait de répondre à l'objectif opérationnel du changement des pratiques agricoles et recours aux produits durables et de qualité par l'accompagnement technique de la Chambre d'agriculture auprès des producteurs de fruits et légumes du territoire.

L'action a débuté en 2021 par des accompagnements individuels de porteurs de projet à l'installation en maraichage et arboriculture et de l'accompagnement collectif auprès d'apporteurs de la SICA du Caroux.

Courant 2022, les accompagnements individuels et collectifs se sont poursuivis.

Il a aussi été réalisé une enquête auprès des 135 maraichers et arboriculteurs professionnels et non professionnels du territoire afin de recueillir leurs besoins en termes d'accompagnement aux fins de conforter leur activité. Au total, 25 producteurs ont fait l'objet d'une visite individuelle et d'un accompagnement.

L'action est réalisée à 74 %.

[Forum Transmission – Installation](#)

Cette action s'est inscrite dans le groupe d'actions visant à organiser et promouvoir l'offre locale et le patrimoine agricole. Il s'agissait de répondre à l'objectif opérationnel du rapprochement des acteurs de l'alimentation par la mise en œuvre d'un forum transmission installation.

Cette action, initialement prévue pour la fin d'année 2021, c'est finalement déroulé le 29 novembre 2023 à Cabrerolles.

Le travail d'échanges et de concertations a commencé en 2023. Plusieurs réunions se sont tenues avec les partenaires du premier cercle que sont le Pays Haut Languedoc et Vignobles, le Parc naturel régional du Haut Languedoc, la communauté de communes des Avants Monts et la communauté de communes du Minervois au Caroux. Elles ont eu pour but de définir les objectifs partagés de cette action, d'identifier les publics cibles bénéficiaires, de définir et séquencer les phases d'exécution de la mise en œuvre de l'opération avec établissement d'un planning prévisionnel. D'autres réunions ont permis de mobiliser les partenaires récurrents de la Chambre d'Agriculture. 17 partenaires se sont mobilisés le temps du Forum. La réalisation est à 250 % car le développement du salon a été souhaité différent et plus stratégique.

Le budget initialement prévu a été dépassé en raison d'un cout d'animation supplémentaire pour le forum mais pris en charge. La base subventionnable totale passe à 24 043 € au lieu de 21 800, car la compensation vient en équilibre financier de l'action sécurisation de l'offre alimentaire. Le total de réalisation est donc à 110 %. Un avenant à la convention est proposé recalculé sur la base subventionnable de 24 043 € pour une subvention complémentaire de 1 760 €.

.

3.5.4. Communauté de communes Les Avant-Monts

La création d'un jardin pédagogique

La politique jeunesse de la Communauté de communes Les Avant-Monts est tournée vers l'éducation au développement durable et à la biodiversité. Ainsi, la création de jardins pédagogiques fait partie intégrante de ce projet d'envergure au sein de ses accueils de loisirs. Le projet, intitulé « du jardin à l'assiette et de l'assiette aux jardins », faisait parti d'un projet fort de sa politique jeunesse.

Les jardins pédagogiques, éducatifs et écologiques répondent aux besoins de recréer le lien et la compréhension entre la nature et l'humain. Créer et entretenir un jardin pédagogique est un moyen de donner du sens au système du vivant et d'en comprendre ses cycles. Le jardin est une introduction à la connaissance des plantes qui deviendront des aliments à cuisiner et à déguster. Il permet de faire le rapport entre bien manger et bonne santé et sont aussi des lieux de développement personnel, artistique ou poétique qui participent à la création d'une culture du dialogue et de coopération entre les personnes.

Les enfants ont pu dans un premier temps semer dans des pots et jardinières pour les emmener à comprendre dans quel substrat pousse les plantes, leurs besoins pour pousser (pour cela : achat de terreau, pots et jardinières). Dans un deuxième temps les enfants ont pu s'attaquer à un jardin en pleine terre. Cette étape est l'occasion pour les enfants d'appréhender les travaux de préparation de la terre, d'amendement, de compostage ... (achat de matériel pour labourer la terre, de composteur pour la nourrir et travail sur le tri des déchets). Suite aux plantations, un travail d'apprentissage autour de la pousse des légumes et des fruits a vu « le jour ». Cet apprentissage a été mis en place avec l'intervention d'une apicultrice pour travailler sur la notion importante de « Pollinisation ». Adeline, apicultrice intervenant dans les accueils de loisirs a mis en place des ateliers sur le rôle très important des abeilles dans les jardins.

Une sortie au CREDD (Centre de Ressources Education et Développement Durable) de Vailhan complète et approfondit les notions autour d'ateliers pédagogiques.

L'action réalisée à 122 %, s'est déroulée en 2023.

3.5.5. L'Association Cebenna

Les pieds dans le plat

L'action d'éducation à l'alimentation en milieu scolaire s'est organisée lors de la rentrée scolaire 2021 et s'est réalisée en 2022-2023.

Cebenna propose un programme d'interventions pédagogiques « Les pieds dans le plat » d'une à 3 demi-journées maximum (en fonction du public) en classe ou en centre de loisirs abordant l'éducation au goût et à l'alimentation à travers les sens, le manger local (saisonnalité...) et un atelier culinaire et/ou la création d'un jardin potager. L'association s'adapte aux demandes de l'enseignant.e et/ou l'animateur.trice du centre de loisirs.

Contenu type proposé en lien avec l'âge des enfants, et les programmes :

1ère demi-journée : éducation au goût/ l'Alimentation à travers les sens

- Les représentations initiales (manger ? Pourquoi ? Comment ?)
- Les saveurs de base (sucré, salé, acide, amer, fade)
- Le rôle de l'odorat et des autres sens (vue, toucher).

2^{ème} demi-journée : manger local

- La saisonnalité des aliments et notamment des fruits et légumes (jeu « qui est ce » revisité, loto des saisons) / les moyens de conservation
- L'itinéraire d'un yaourt aux fruits
- La quête de l'étiquette (consomm'acteur – nutri'score).

3^{ème} demi-journée : Atelier culinaire

- L'atelier culinaire (choix des produits et réalisation d'une recette)
- Le gaspillage alimentaire (roue anti-gaspi)
- Le bilan/ évaluations (jeu de l'oie).

Cette opération se veut être une action de sensibilisation au « bien manger » en abordant des notions autour de l'alimentation locale et l'éducation au goût telles l'équilibre alimentaire, les familles d'aliments, la saisonnalité des fruits et légumes, le circuit court ainsi que l'éveil au goût en proposant des activités sensorielles et quelques recettes faciles à réaliser en classe (*soupe de saison, salade de fruits ou jus multivitaminé*).

L'action est réalisée à 106 %

3.5.6.L'Association Aphyllante Environnement

Manger local, c'est vital

« Manger local, c'est vital » est une action pédagogique de sensibilisation des élèves du collège d'Olonzac (34210) au « mieux produire pour mieux manger ». Elle s'inscrit dans le contexte d'une volonté de poursuivre l'amélioration qualitative des repas en restauration collective au collège. C'est une invitation à découvrir des produits alimentaires locaux de qualité réalisés dans le cadre d'une agriculture respectueuse de l'environnement et du vivant, facteurs d'une bonne santé et d'une bonne qualité de vie. C'est l'occasion pour les jeunes de mieux connaître le territoire et des métiers agricoles souvent méconnus et de rencontrer les agriculteurs qui en sont les artisans. Ceux-ci acquièrent davantage de visibilité et valorisent leurs produits.

L'action initiée en 2021 et interrompue du fait de modifications de personnel au sein du collège, a repris en 2022 et été finalisée en décembre 2023.

Aphyllante a organisé et accompagné les collégiens des classes de 5ème et leurs professeurs en visite (à deux reprises) dans une ferme d'élevage caprin, locale et familiale, labellisée AB et marquée Parc naturel régional du Haut-Languedoc. Il a été réalisé plusieurs dégustations de faisselles en restauration collective, au collège. Proposées au naturel et accompagnées d'autres produits locaux, miel et crème de châtaignes, elles ont bénéficié à l'ensemble des collégiens présents et leurs professeurs (environ 180 personnes).

Des réunions de concertation et rencontres avec la personne référente au collège, la responsable du CDI et les professeurs de français ont permis de créer des affiches de restitution sur les visites à la ferme avec les élèves de 5ème, sur une proposition pédagogique d'Aphyllante. Des interventions autour de l'économie circulaire et des interventions en jardinage avec la production de légumes au collège complète le dispositif. Ces animations ont permis aux participants de prendre conscience de l'importance des choix de consommation en termes de santé, d'environnement, d'économie et d'impacts sociaux.

L'action est réalisée à 132 %. La modification de l'équipe pédagogique du collège a demandé une autre organisation et nécessité un budget complémentaire. La base subventionnable est passée de 4 385 euros à 5 824 euros, un avenant à la convention a été réalisé.

3.5.7. La SCIC Atelier Paysan

L'aménagement et la mise aux normes d'un espace de formation avec un plateau technique au sein de la Maison des Technologies Paysannes.

La maison des technologies paysannes est implantée dans l'ancien atelier du ferronnier de la commune de Félines Minervoises depuis aout 2011 et se veut un centre de formation et un centre de ressource régional où les agriculteurs – trices peuvent se rendre pour réparer, adapter leur outillage ou se former pour construire leurs propres outils en fonction de leurs besoins. Les travaux d'investissements ont commencé en 2021 et se sont poursuivis en 2022, 2023. Concernant le budget, le programme est réalisé en totalité à 105 %.

4. L'évaluation des actions

4.1. Axe transversal

4.1.1. L'animation du PAT et la communication

Financièrement, l'action est réalisée à 120 %.

Quantitatif : Nombre d'actions accompagnées/réalisées : 48, nombre de réunions de concertation : 85 (réunions, COPIL, COTEC ...), nombre de jardins partagés : 12.

Qualitatif : Réalisation d'un AMI avec un bon taux de retour des communes.

Livrables : La brochure les jardins - Rapport d'activités 2022 et 2023.

4.1.2. Favoriser le dialogue territorial / Etat des connaissances

Financièrement, l'action est réalisée à 79 %. Le programme total est réalisé mais à moindre coût.

Quantitatif : 2 stagiaires accueillies, 102 questionnaires, 30 entretiens avec les élu-e-s, 40 entretiens sur le volet agricole, un questionnaire adressé à tous les exploitants + de 55 ans.

Qualitatif : un accompagnement INRAE à l'élaboration des questionnaires, guide entretiens, apport scientifique dans la démarche.

Livrables : 2 rapports de stage, 2 fiches de communication, 1 brochure : « Les enjeux de la transmission ».

4.1.3. Déploiement des ateliers

Financièrement, l'action est réalisée à 86 %. Le programme total est réalisé mais à moindre coût.

Quantitatif : 96 ateliers réalisés, une moyenne entre 5 et 8 personnes par atelier éducation à l'alimentation et une moyenne entre 6 et 9 personnes pour les activités physiques. Une participation record sur un programme complet sur une journée en sortie exceptionnelle récompense avec plus de 15 personnes.

Qualitatif : très bonne assiduité des élèves, bonne implication du corps enseignants pour le jeune public mais action plus difficile avec les centres de loisirs qui n'ont pas toujours les mêmes enfants d'une semaine à l'autre. La récurrence de l'action pour obtenir un bénéfice sur l'enfant n'est plus réelle.

Livrables : Rapport bilan des actions. Rapport d'activités 2022 et 2023.

4.1.4. Défis foyer à alimentation positive

Financièrement, l'action est réalisée à 100 %.

Quantitatif : 93 citoyens (65 adultes et 28 enfants), 16 ateliers et un évènement de clôture.

Qualitatif : 100 % des participants satisfaits du défi, le défi a apporté du lien social et de la convivialité, l'envie de cuisiner des recettes, la découverte de points de vente en produits bio, ...

Livrables : Rapport bilan de l'action. Rapport d'activités 2022 et 2023. Articles presse.

4.1.5. Rapprochement des acteurs de l'alimentation

Financièrement, l'action est réalisée à 100 %.

Quantitatif : 1 journée de consultation, 2 ateliers thématiques, 85 participants.

Qualitatif : Un accompagnement pour faire évoluer la stratégie du territoire au regard du bilan d'actions PAT1, une consultation des acteurs et partenaires, l'écriture de la prospective PAT2.

Livrables : Bilan PAT1, renouvellement du PAT 2.

4.2. Axe 1 : organiser et promouvoir l'offre locale et le patrimoine agricole

4.2.1. Communauté de Communes AM – Office du Tourisme

Les marchés Locavores

Financièrement les objectifs sont atteints avec une réalisation à 107 %.

Quantitatif : 17 marchés – 2 456 personnes.

Qualitatif : Bonne communication : affiches, flyers, réseaux numériques, articles journaux locaux.

Livrables : photos, revues de presse.

4.2.2. Association FR Civam

L'Hérault de ferme en ferme

Financièrement les objectifs sont dépassés. La base subventionnable est passée de 9 323 à 13 839 €, la subvention est ajustée.

Quantitatif : 4 fermes / an dans le circuit Minervois, ce qui représente 6 fermes différentes – 297 visiteurs.

Qualitatif : Bonne communication : flyers, dossier de presse, réseau numérique, articles journaux.

Livrables : les bilans annuels, dossier de presse.

4.3. Axe 2 : Renforcer les circuits alimentaires de proximité

4.3.1. Commune de Félines Minervois

Développement du marché agroalimentaire et investissement pour l'installation d'une maraichère

Financièrement les objectifs sont atteints avec une réalisation à 114 %.

Quantitatif : le marché bimensuel est passé en hebdomadaire, tous les samedis matins. Les exposants sont nombreux, entre 8 et 20 selon la période.

Qualitatif : Communication régulière : Facebook, site internet de la mairie, panneaux digitaux communaux. Pour la partie investissement : la maraichère est installée sur une parcelle de 1 ha irrigable.

Livrables : affiches et flyers pour le marché, article presse pour l'installation de la maraichère.

4.3.2. Commune de Riols

Création d'un Tiers Lieux de producteurs pour ventes et échanges gourmands

Financièrement les objectifs sont atteints avec une réalisation à 335 %.

Qualitatif : la construction est réalisée, l'aménagement est en cours, l'inauguration n'est pas encore faite.

Livrables : photos de réalisation.

4.4. Axe 3 Favoriser l'accès des populations fragiles à une bonne alimentation

4.4.1. INRAE

Recherche pour faciliter l'accès des plus fragiles à une bonne alimentation

Financièrement, l'action est réalisée à 100 %

Quantitatif : les 2 stages ont été réalisés ainsi que l'étude de la doctorante, le tout valorisé par le Pays HLV qui les a accueilli et rémunéré mais cela représente pour l'INRAE 47 jours d'accompagnements et/ou réunion de travail.

Qualitatif : Études de qualité bénéficiant de l'encadrement des services de la recherche.

Livrables : 2 rapports de stage réalisés plus 1 mémoire de master co-accompagné mais valorisé par l'action du PAYS HLV.

- Portal Agathe, 2023, Étude sur la transmission-reprise des exploitations agricoles sur le territoire du Pays Haut Languedoc et Vignobles, rapport de stage. 66 p.

- Portal Agathe, 2023, une analyse sociologique des stratégies de cession des exploitations agricoles sur le territoire du Pays Haut Languedoc et Vignobles, Mémoire de fin de Master 2 Politiques urbaines et gouvernance des territoires, Université Paris-Dauphine, 68 p.

- Gaudron Juliette, 2022, « Motivations, freins et leviers à la mobilisation des élus en faveur d'un Projet Alimentaire Territorial : le cas du Pays Haut Languedoc et Vignobles », sous la direction universitaire de Sylvaine Boulanger, et le co-encadrement local de Sylvie Herpson (PHLV), Coline Perrin (INRAE Umr Innovation) et Laura Michel (Université de Montpellier). Mémoire soutenu le 12/12/2022. Master de Géographie, Aménagement, Environnement et Développement spécialité Alimentation et Cultures Alimentaires.

- 3 articles scientifiques publiés

Néel C., Perrin C., Soulard C.-T. (2023). Construire un projet alimentaire territorial en milieu rural : enjeux et spécificités dans deux pays de l'Hérault. *Annales de géographie*, (749-750), 14-37, <https://hal.inrae.fr/hal-04053533>. Cet article retrace la trajectoire de deux PAT, dont celui du Pays Haut-Languedoc et Vignobles, en questionnant en quoi la ruralité du territoire influe sur les modalités de construction et de mise en œuvre de la politique alimentaire territoriale.

Néel C., Soulard C.-T., Perrin C. (2023). Quel rôle pour l'action publique dans le déploiement des épiceries sociales ? Étude de cas dans un territoire rural de l'Hérault. *Géocarrefour - Revue de géographie de Lyon*, 97 (4), 1-21, <https://dx.doi.org/10.4000/geocarrefour.21566>, <https://hal.inrae.fr/hal-04133262>. Cet article analyse le rôle de l'action publique dans le déploiement des dispositifs modernisés d'aide alimentaire que sont les épiceries sociales, à travers le cas d'étude de l'Atelier des solidarités, un projet implanté à Saint-Pons-de-Thomières et intégré à l'axe 3 du PAT du Pays Haut-Languedoc et Vignobles.

Labarre, J., Néel, C., Perrin, C., Bricas, N. (2022), « Une approche territoriale des facteurs de précarité alimentaire utilisant des données en libre accès », *So What?*, n°24. <https://www.chaireunesco-adm.com/No24-Une-approche-territoriale-des-facteurs-de-precarite-alimentaire-utilisant>. Cette courte publication de 4 pages accessible à tous présente la construction d'un indice territorial de présomption de précarité alimentaire à l'échelle de l'Hérault.

4.4.2.L'Association Familles Rurales

Mise en place de l'itinérance de l'atelier des solidarités

Financièrement, l'action est réalisée à 178 %.

Quantitatif : Nombre de point accueil : 5 communes entre 2021 et 2023

Nombre de bénévoles et évolution : 11 bénévoles au total sur les 3 exercices

Nombre de bénéficiaires et évolution : 21 personnes (10 familles) en 2021 / 15 personnes en 2022 (10 familles) / 19 personnes de janvier à juin 2023 (12 familles).

Nombre d'actions collectives : 43 actions collectives en 2022 et 2023. Plus de 400 participants au total.

Qualitatif : un service de proximité adapté aux besoins, fréquenté à hauteur des besoins.

Livrables : rapports d'activités annuels, clip vidéo, plaquette de communication.

4.5.Axe 4 : Œuvrer au mieux produire pour mieux manger

4.5.1.L'Association Chemin cueillant

La fête paysanne d'automne

Financièrement l'action est réalisée à 105 %.

Quantitatif : 4 réunions avec la participation des producteurs /an, réalisation de la manifestation annuelle, entre 1 500 et 1 800 visiteurs /manifestation. 105 personnes / an participent à la conférence dégustée (repas payant avec participation limitée faute de place).

Qualitatif : forte inclusion sociale et solidarité avec les repas offerts à une famille de 5 personnes migrantes avec une belle volonté de partage. Très bonne communication au-delà du bassin de vie.

Livrables : support de communication, flyer, publication Facebook, radio, bilan annuel des réalisations.

4.5.2.L'Association Terre de Liens

Animation foncière vivrière

Financièrement l'action est réalisée à 100 % sur un budget calibré dès la signature de la « convention fille ».

Quantitatif : 24 participants aux diagnostics fonciers (8 Prémian – 16 St Nazaire de L.).

Qualitatif : actions conduites avec une participation citoyenne et une animation pour la sensibilisation aux enjeux fonciers et agricoles.

Livrables : rapport d'actions, photos, CR de réunions.

4.5.3.Chambre d'Agriculture

La sécurisation de l'offre alimentaire territoriale par la professionnalisation des maraichers et arboriculteurs

Financièrement l'action est réalisée à 74 %.

Quantitatif : 109 exploitations sollicitées – 45 producteurs engagés.

Qualitatif : une expertise sollicitée du Groupe de recherche en Agriculture Biologique (GRAB) et la CA du Gard.

Livrable : le rapport bilan de l'action.

Forum Transmission – Installation

Financièrement, l'action est réalisée à 250 %.

Quantitatif : 95 participants – accueil de 20 cédants potentiels – 23 porteurs de projets à l'installation – 17 représentants d'institutions ou collectivités – 17 stands partenaires.

Qualitatif : Journée reconnue structurante pour la profession.

Livrable : Photos – vidéo – dossier de presse.

4.5.4.Communauté de communes Les Avant-Monts

La création d'un jardin pédagogique

Financièrement l'action est réalisée à 122 %.

Quantitatif : 700 jeunes vont en bénéficier – surface plantée : 100 M².

Qualitatif : Rayonnement à l'échelle de la Communauté de communes dans les 18 écoles communautaires (environ 2 500 élèves).

Livrables : jardin pédagogique, articles journaux dans la presse.

4.5.5.L'Association Cebenna

Les pieds dans le plat

Financièrement, l'action est réalisée à 106 %.

Quantitatif :

Année scolaire 2021-2022 : 4 établissements : école maternelle de Laurens (MS/GS), école primaire d'Olargues (CP/CE1 et CE1 à CM1), l'école primaire de Saint-Gervais-sur-Mare (PS à GS et CP à CE1) et l'ALSH Les aventuriers du Jaur (6-12 ans).

Année scolaire 2022-2023 : 8 établissements : école primaire de Camplong (CE2 à CM2), école maternelle d'Olargues (TPS à MS et MS/GS), école de Saint-Pons de Thomières (PS à GS et CP à CE), l'ALSH Les aventuriers du Jaur (6-12 ans), lycée J. Brel Saint-Pons de Thomières, Lycée Jean Moulin Béziers, Collège du Jaur Saint-Pons de Thomières et Olargues et Collège J. Bene Capestang.

Année scolaire 2023-2024 : 4 établissements : école maternelle de Castanet-le-Haut (PS à GS, école maternelle de Lamalou-les-Bains (PS/MS + 1 classe de MS/GS), Collège du Jaur Saint-Pons de Thomières et Collège J. Bene Capestang.

Ce sont 64 animations réalisées – 30 classes sensibilisées – 1242 élèves.

Qualitatif : très bonne réalisation sur le territoire. Association reconnue pour ses prestations de qualités.

Livrables : rapport bilan des actions, photos.

4.5.6.L'Association Aphyllante Environnement

Manger local, c'est vital

Financièrement l'action est réalisée à 132 %.

Quantitatif : 4 classes - 72 élèves en visite de ferme – 180 personnes en dégustation de produits locaux lors de la restauration scolaire – 16 animations (2 à la ferme, 4 dégustations au restaurant scolaire, 6 économie circulaire, 4 en jardinage).

Qualitatif : programme complet d'éducation aux mieux produire pour mieux manger avec visite de ferme, jardin pédagogique, atelier cuisine, création d'affiches pédagogiques par les collégiens.

Livrables : rapport de l'action, plaquette de présentation, articles presse.

4.5.7.La SCIC Atelier Paysan

L'aménagement et la mise aux normes d'un espace de formation avec un plateau technique au sein de la Maison des Technologies Paysannes

Financièrement l'action est réalisée à 105 %.

Quantitatif : 27 stagiaires porteurs de projet à l'installation agricole accueillis en 2022-23, 155 stagiaires en 2021, 102 en 2022, 139 en 2023 pour la montée en compétence en auto-construction et appropriation des savoirs faire paysans (initiation au travail du métal, mécanique tracteur...).

Qualitatif : concernant les 27 stagiaires de projet à l'installation agricole, 100 % demandeurs d'emploi, la situation à 6 mois après la formation est la suivante : 38% en emploi agricole, 31 % installés en agriculture, 8% en contrat d'apprentissage agricole, 8 % en contrat de parrainage CEFI, 8 % en formation agricole certifiante, 8% en recherche d'emploi mais inscrit dans un parcours d'installation.

Livrable : rapport d'action, photos, reportage.

5. La consolidation du PAT (quel PV, quel bénéfice pour le territoire ?)

5.1.Axe transversal

5.1.1.L'animation du PAT et la communication

Cet AAP et le renforcement de l'animation du PAT a véritablement conforté le Projet Alimentaire Territorial du Pays Haut Languedoc et Vignobles avec une meilleure connaissance de la démarche et de ses objectifs sur notre territoire et des actions qui ont permis de répondre à certains enjeux de notre stratégie.

La question de l'alimentation est mieux intégrée également dans les stratégies de nos partenaires ; les acteurs locaux ont aujourd'hui le « réflexe » PAT lorsqu'une action agricole et ou alimentaire est envisagée. Les partenariats ont été renforcés et de nouvelles actions émergent dans la continuité de celles engagées dans le cadre de cet AAP.

Toutefois, la force du PAT passe par un travail d'animation territoriale dynamique et la pérennité des PAT (et des actions déployées localement) dépend fortement de cette animation. La consolidation des PAT sur le long terme est donc aussi corrélée au soutien qui sera apporté à l'animation.

5.1.2.Favoriser le dialogue territorial / État des connaissances

Le travail mené par les stagiaires a permis d'esquisser la stratégie PAT dans le cadre du renouvellement avec des objectifs et actions qui ont émergé suite à ces travaux de recherche.

La mobilisation déployée dans le cadre de ces stages auprès des élus et agriculteurs du territoire a aussi permis de renforcer la connaissance du PAT, de ses enjeux et ses actions.

Enfin, les résultats produits dans le cadre de ces stages sont des sources d'informations et de données indispensables pour poursuivre le développement des filières agricoles et alimentaires sur le territoire : d'autres actions pour remobiliser le foncier agricole et accompagner l'aide à la transmission sont d'ailleurs aujourd'hui menées.

5.1.3. Déploiement des ateliers

Pour le jeune public, ces ateliers se sont déroulés en 2022 et 2023 hors cadre scolaire avec les centres de loisirs des Communautés de communes. Or les publics ne sont pas toujours les mêmes d'une semaine à l'autre, ce qui ne nous a pas permis d'atteindre l'objectif visé d'une pérennisation des bonnes pratiques sportives et alimentaires sur du long terme. La constitution de groupe régulier et donc le suivi de toute la progression par les mêmes personnes, a été difficile. L'expérience passée au sein des écoles primaires a été bien mieux réussie sur ce plan car le public est alors « captif ». L'intégration dans le projet de classe permet une poursuite de l'action sur du plus long terme. Les parents, enseignants et élus sont alors plus enthousiastes et convaincus. Ces expériences différentes ont conduits le Pays à souhaiter déployer ce projet auprès du public scolaire avec des activités faciles et moins coûteuses à mettre en place. Certains partenaires souhaitent poursuivre la démarche au sein de leur structure.

5.1.4. Défis foyer à alimentation positive

Les résultats sont intéressants d'un point de vue qualitatif mais moins concernant le volet quantitatif concernant le suivi des dépenses - trop complexe à déployer par les citoyens engagés.

Néanmoins, le collectif de citoyens ayant réalisé ce Défi FAAP dans le cadre du PAT est en demande d'actions pour s'approprier les défis de demain pour mieux manger dans un contexte très perturbé. Il semble donc opportun de répondre à cette demande et de poursuivre cette dynamique en élargissant et renforçant leurs connaissances des liens entre santé, alimentation et environnement et s'appuyer sur ce réseau pour déployer d'autres actions ou outils pédagogiques, en lien avec les collectivités.

Sur la base de ce premier groupe, le Pays souhaite renforcer le réseau d'ambassadeurs engagés autour du « mieux manger pour une meilleure santé et une préservation de l'environnement » et ainsi constituer un véritable « **conseil citoyen de l'alimentation** », sensibilisé, formé et œuvrant pour aider à déployer d'autres outils et actions de sensibilisation vers le grand public.

5.1.5. Rapprochement des acteurs de l'alimentation

L'ensemble des données compilées et le travail de concertation, complétés par le bilan des actions réalisées de 2019 à 2022, nous ont permis d'identifier de nouveaux axes de travail pour 2023-2027 et ainsi répondre aux critères de renouvellement du PAT. Renouvellement obtenu le 17 avril 2023.

Les actions sont aujourd'hui mises en œuvre et la concertation se poursuit autour d'actions et ateliers spécifiques. Les échanges continuent également dans le cadre de notre gouvernance PAT.

5.2. Axe 1 : organiser et promouvoir l'offre locale et le patrimoine agricole

5.2.1. Communauté de Communes AM – Office du Tourisme

Les marchés Locavores

Les objectifs de la programmation de marchés locavores a été de valoriser les filières locales (de la fourche à la fourchette), de promouvoir les circuits courts et l'économie circulaire au niveau local, de valoriser le territoire et les lieux propices à l'accueil de ces marchés et de permettre des retombées économiques. Le conseil d'exploitation de l'Office du tourisme avait validé le principe de la poursuite de l'organisation de marchés pour

la saison 2024. Début 2024, le conseil d'exploitation a décidé le format, le partenariat, le calendrier et le budget pour les 6 marchés en période estivale.

L'organisation de ces marchés a renforcé le souhait des élus de s'engager pour une agriculture nourricière et de qualité.

A terme, l'enjeu est multiple : réduire les émissions de GES issues du transport des denrées alimentaires et de leur mode de production, promouvoir une nourriture saine et de qualité, favoriser le développement du potentiel agricole du territoire, préserver les sols et augmenter son autonomie alimentaire.

L'obtention du label territoire Bio Engagé en septembre 2023 a renforcé la politique intercommunale qui vise à encourager les démarches agroenvironnementales auprès des agriculteurs du territoire, à valoriser l'exemplarité des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement auprès de la population et de faire que ce label participe à l'attractivité économique et touristique. 15 communes du territoire ont obtenu le label Territoire Bio Engagé en septembre 2023 ainsi que la Communauté de communes en tant qu'EPCI, la seule d'Occitanie.

5.2.2 Association FR Civam

L'Hérault de ferme en ferme

L'évènement a été reconduit d'année en année. Ce dernier circuit a complété l'offre à l'échelle départementale et a renforcé la structuration sur notre territoire ; nous n'avions qu'un circuit sur l'est de notre territoire (Pays de Roujan). L'offre s'est enrichie et nous l'avons accompagné pour assurer sa pérennité dans le temps, il a fallu créer la récurrence de l'évènement pour mobiliser le public à mieux connaître l'offre local.

5.3.Axe 2 : Renforcer les circuits alimentaires de proximité

5.3.1.Commune de Félines-Minervois

Développement du marché agroalimentaire et investissement pour l'installation d'une maraichère

Ce marché conforté est venu enrichir le réseau déjà en place à l'échelle du Pays. Sa fréquentation a été en hausse lors d'évènements satellites (RV associatifs ou culturels) en hausse également en période estivale. L'objectif de fournir un point d'achat hebdomadaire de produits locaux a été rempli. L'impact a été notable sur l'épicerie communale qui n'a pas pâti de la proximité du marché ; au contraire, cela a augmenté sa fréquentation. La maraichère nouvellement installée profite de la dynamique du marché et enrichit l'offre de l'épicerie en produits frais et locaux. L'enjeu du lien social, point de rencontres et d'échanges est vraiment fort, il se poursuit ; le marché anime et dynamise la vie du village de 500 habitants

5.3.2.Commune de Riols

Création d'un Tiers Lieux de producteurs pour ventes et échanges gourmands

Cet espace n'est pas encore ouvert et en service. Il va répondre aux besoins de ce village rural de 800 habitants qui va bénéficier de services alimentaires structurants de proximité.

5.4.Axe 3 Favoriser l'accès des populations fragiles à une bonne alimentation

5.4.1.INRAE

Recherche pour faciliter l'accès des plus fragiles à une bonne alimentation

Les suites sont encore à discuter en fonction du temps et des budgets envisageables des deux côtés. L'INRAE est prêt à poursuivre sa participation à des actions de sensibilisation sur les axes 1 (transversale) ou 3 (population fragile et alimentation) auprès des élus du territoire, à un comité de suivi de l'action envisagée sur la structuration de l'action sociale/ initiatives de solidarité alimentaire sur le territoire. Nous avons aussi échangé sur un possible encadrement de stage sur le devenir des petites exploitations nourricières du territoire (évaluer l'emprise foncière, l'impact paysager, la dimension économique et la transmission possible des structures produisant notamment des châtaignes, cerises, olives, légumes).

Coline Perrin a aussi noué des partenariats nouveaux en 2023 avec des collègues du Cirad (A. Ducastel) et des chercheurs belges (université de Gand, ILVO) pour construire un projet de recherche sur les friches agricoles. Si elle obtient les financements demandés, notre territoire pourrait être choisi comme terrain pour des études approfondies dans ce cadre.

5.4.2.L'Association Familles Rurales

Mise en place de l'itinérance de l'atelier des solidarités

L'action va continuer car les besoins identifiés sont encore plus importants en 2023 qu'en 2021.

Le projet d'itinérance perdurera dans le temps mais la question des moyens alloués au projet est posée. Un second site fixe dans le sud du territoire fait l'objet de réflexion et réduirait le périmètre de déplacement de l'épicerie mobile. Mais l'existence d'un second site ne résoudrait pas toutes les difficultés d'accessibilité rencontrées par les familles isolées sur le territoire.

Familles Rurales Hérault doit engager de nouveaux moyens à disposition du projet, notamment par l'équipement d'un véhicule adapté au transport d'aliments et à la vente au détail sur place.

Cette réflexion se poursuit avec les partenaires et fait déjà l'objet d'une priorité dans les nouveaux objectifs du PAT version 2.

5.5.Axe 4 : Œuvrer au mieux produire pour mieux manger

5.5.1.L'Association Chemin cueillant

La fête paysanne d'automne

Cette action est reconduite annuellement et rayonne au-delà du bassin de vie. Un discours très militant engagé pour une agriculture repensée avec un engagement du collectif pour l'Agroécologie. L'Association est labellisée GIEE, elle conduit une étude technique depuis 4 ans sur la fertilité des sols, la restitution interviendra courant 2024. Le Pays collabore étroitement avec cette association pour faire rayonner leurs actions.

5.5.2.L'Association Terre de Liens

Animation foncière vivrière

Le lien avec le PAT sera maintenu (participation de Terre de Liens aux réunions et comités de pilotage). La poursuite d'actions autour du foncier agricole est envisagée, notamment dans les communes ayant déjà fait l'objet de diagnostics, si des financements sont possibles. En accompagnant les collectivités sur leur stratégie foncière, Terre de Liens permet de mieux connaître le territoire, protéger et valoriser les terres agricoles. C'est une première étape permettant d'agir pour relocaliser la production agricole. La participation de citoyens à ces travaux permet de décloisonner la question du foncier agricole.

5.5.3.Chambre d'Agriculture

La sécurisation de l'offre alimentaire territoriale par la professionnalisation des maraichers et arboriculteurs

Concernant l'accompagnement en maraichage de la SICA du Caroux et de l'Association d'insertion « Les Jardins du Caroux », faute de demande exprimée par la SICA, sa poursuite n'est pas organisée.

Concernant les visites techniques individuelles, le public en installation est spontanément demandeur. Le public déjà installé notamment en maraichage est plus difficilement mobilisable. Une des portes d'entrée est le référencement de ces producteurs dans la plate-forme AgriLocal. La suite de l'accompagnement technique par la Chambre d'agriculture est à envisager en lien avec les capacités d'animation du Pays HLV. L'accueil téléphonique et une première orientation des projets (analyse des besoins, envoi d'information, orientation vers d'autres collègues, orientation vers des formations techniques) seront maintenus comme pour l'ensemble du territoire héraultais.

Forum Transmission – Installation

La transmission est un enjeu majeur du devenir de notre agriculture. Cette action entre dans les priorités à reconduire et développer par l'accompagnement spécifique du cédant. La question de la reprise est à traiter différemment, il faut traiter le sujet globalement (le repreneur, son conjoint, son logement, ses activités, ...). C'est un parcours long et individualisé pour chaque repreneur qui nécessite souvent plusieurs acteurs partenaires. Ce sujet est reconduit dans notre PAT version2.

5.5.4.Communauté de communes Les Avant-Monts

La création d'un jardin pédagogique

L'action est pérenne, elle concerne les 3 ALSH (Accueil Loisirs sans hébergement) et les 18 écoles communautaires. Elle contribue à l'éducation aux mieux produire pour mieux manger.

5.5.5.L'Association Cebenna

Les pieds dans le plat

Cette action se poursuit en 2024. Elle fonctionne sous forme d'appel à projets scolaires / actions groupées à destination du jeunes public. Cette association intervient sur le Sud Ouest de l'Hérault (la vallée du Jaur).

5.5.6.L'Association Aphyllante Environnement

Manger local, c'est vital

Cette action se poursuit en 2024 avec un autre agriculteur et un apiculteur ; tous les 2 sont labellisés AB. Cette association intervient sur le Sud Ouest de l'Hérault (le Minervois).

5.5.7.La SCIC Atelier Paysan

L'aménagement et la mise aux normes d'un espace de formation avec un plateau technique au sein de la Maison des Technologies Paysannes

L'aménagement de l'espace de formation rayonne sur tout le territoire et au-delà. Cet établissement est structurant pour le territoire du Pays Haut Languedoc et Vignobles. Il participe et organise des évènements : 30 avril et 1^{er} Mai 2022, rencontre autour du livre « Reprendre la terre aux machines » écrit par l'Atelier Paysan ; 2 jours qui ont réuni plus de 80 personnes à Félines Minervois. L'Atelier était présent à la Fête Paysanne (action complémentaire) en 2022 et 2023, présent aussi au 1^{er} forum Installation Transmission en 2023 (action complémentaire) et participe régulièrement à un projet de sécurité sociale de l'Alimentation à Lézignan Corbières (11).

6. Le résumé financier

Partenaires bénéficiaires	SIRET	Dép. 2021	Dép. 2022	Acompte		21+22	Dif prévu réalisé	Dép 2023	Dép 2024	Acompte		Total subvention conventionné	Subvention initiale	A réengager	Retenue BS	Réalisé BS	2023 Besoin subv.	Total subv		
				20%	40%					20%	20%									
				Payé le 16/6/22	Payé le 15/11/2022					Payé le	Payé le									
Asso Aphyllante	498-983-253-00028	- €	1 847,12 €	730,00 €	1 460,00 €	1 847,12 €	2 537,88 €	3 976,53 €		730,00 €	731,73 €	3 651,73 €	3 651,73 €		4 385,00 €	5 823,65 €	1 007,19 €	4 658,92 €	+	
Asso Cebenna	351-576-749-00011	713,09 €	3 916,80 €	773,00 €	1 546,00 €	4 629,89 €	3 100,81 €	3 604,24 €		773,00 €	773,35 €	3 865,35 €	3 865,35 €		7 730,70 €	8 234,13 €		3 865,35 €		
Asso Chemin cueillant	794-969-675-00022	- €	20 000,00 €	3 600,00 €	7 200,00 €	20 000,00 €	20 000,00 €	21 881,57 €		3 600,00 €	3 600,00 €	18 000,00 €	18 000,00 €		40 000,00 €	41 881,57 €		18 000,00 €		
Asso Familles Rurales	344-463-765-00109	4 019,25 €	16 958,00 €	4 020,00 €	8 040,00 €	20 977,25 €		14 815,10 €		4 020,00 €	4 023,19 €	20 103,19 €	20 103,19 €		20 103,19 €	35 792,35 €		20 103,19 €		
Asso FR Civam	395-392-913-00038	1 263,65 €	8 392,90 €	1 446,00 €	2 891,00 €	9 656,55 €		4 182,48 €		1 446,00 €	1 445,52 €	7 228,52 €	7 228,52 €		9 322,60 €	13 839,03 €	3 565,90 €	10 794,42 €	+	
Asso Terre de Liens	889-808-382-00010	- €	1 225,00 €	2 393,00 €	4 787,00 €	1 225,00 €		16 506,00 €		2 393,00 €	2 395,00 €	11 968,00 €	18 375,00 €	6 407,00 €	30 625,00 €	17 731,00 €		11 968,00 €	-	
CC Avant Monts	511-541-310-00021	- €		2 140,00 €	4 280,00 €	- €	45 632,96 €	55 501,14 €		2 140,00 €	2 142,62 €	10 702,62 €	10 702,62 €		45 632,96 €	55 501,14 €		10 702,62 €		
CC Avant Monts OT	200-071-058-00115	4 396,24 €	6 528,90 €	2 644,00 €	5 286,00 €	10 925,14 €	5 594,13 €	6 682,90 €		2 644,00 €	2 641,28 €	13 215,28 €	13 215,28 €		16 519,27 €	17 608,04 €		13 215,28 €		
Chambagri	200-071-058-00115	3 055,96 €	5 464,18 €	3 490,00 €	6 980,00 €	8 520,14 €		11 222,91 €		3 490,00 €	3 480,00 €	17 440,00 €	17 440,00 €		21 800,00 €	23 616,25 €	1 453,00 €	18 893,00 €	+	
Commune Félines Minervois	183-400-035-00030	96,00 €	1 829,60 €	1 252,00 €	2 504,00 €	1 925,60 €	10 958,00 €	12 822,25 €		1 252,00 €	1 252,32 €	6 260,32 €	6 260,32 €		12 883,60 €	14 651,85 €		6 260,32 €		
Commune de Riols	213-402-290-00018	- €	23 474,00 €	8 672,00 €	17 344,00 €	23 474,00 €	84 926,00 €	339 884,00 €		8 672,00 €	8 672,00 €	43 360,00 €	43 360,00 €		108 400,00 €	363 358,00 €		43 360,00 €		
INRAE	180-070-039-01803	- €	1 553,96 €	1 054,00 €	2 108,00 €	1 553,96 €	3 716,03 €	3 716,03 €		1 054,00 €	1 053,99 €	5 269,99 €	5 269,99 €		5 269,99 €	5 269,99 €		5 269,99 €		
SCIC Atelier Paysan	537-740-375-00028	112 784,43 €	24 596,95 €	10 448,00 €	20 896,00 €	137 381,38 €	- 6 779,55 €	- €		10 448,00 €	10 448,73 €	52 240,73 €	52 240,73 €		130 601,83 €	137 381,38 €		52 240,73 €		
Pays HLV		- €	60 250,01 €	29 280,00 €	58 562,00 €	60 250,01 €		117 246,74 €	24 091,41 €	29 280,00 €	29 282,92 €	146 404,92 €	146 404,92 €		183 006,15 €	201 588,16 €		146 785,84 €	+	
			126 328,62 €	176 037,42 €	71 942,00 €	143 884,00 €		302 366,04 €	333 914,25 €	612 041,89 €	24 091,41 €	71 942,00 €	71 942,65 €	359 710,65 €	366 117,65 €	6 407,00 €	636 280,29 €	6 026,09 €	366 117,66 €	

20% 28% OK OK 96% 4%

18 155,00 €

		25%	40%	25%	10%
		1er acompte	2ieme acompte	3ième acompte	4ième acompte
Base subventionnable	636 280,30 €				
Subvention	366 117,66 €	91 529,42 €	146 447,06 €	91 529,42 €	36 611,77 €
Réalisé 2021	126 328,62 €				
		20%			
Réalisé 2022	176 037,42 €				
		28%			
Réalisé 2023	612 041,89 €				
		96%			
Réalisé 2024	24 091,41 €				
Réalisé total	938 499,34 €				
		147%			

7. Le mot de la fin !

Cet appel à projet France Relance est le premier de cette envergure financière depuis la mise en place des actions circuits courts en 2009 sur notre territoire. Sa forme innovante, désignant un chef de file et des partenaires, a vraiment permis de créer une dynamique de réseau et d'identifier les actions de chacun dans une stratégie globale pour « Faire ensemble ». La notion de « Consolidation » du PAT a été effective avec une meilleure visibilité à l'échelle de notre territoire de la stratégie Projet Alimentaire Territorial. Aujourd'hui, ce n'est plus un « Projet » mais un véritable « Programme » Alimentaire Territorial pluriannuel qui est déployé sur le territoire avec une connaissance de la démarche par nos partenaires (élus, collectivités, associations, ...).

Ci-dessous, vous trouverez le suivi financier des actions débutées en 2009 sur le territoire du Pays HLV.

Années	Titre	Montant global actions PAT	Réalisation PHLV	Réalisation partenaires	Etat-PNA	Draaf	CD34	CAF	Conseil Régional	Feader	Leader	Autofinancement	Intervenants
2009-2011	Consommons à proximité	40 000,00 €	10 050,00 €	29 950,00 €			16 000,00 €		16 000,00 €			8 000,00 €	Foyers ruraux - Civam - Inra Supagro
2012-2013	Organiser et promouvoir les circuits courts T1	42 934,23 €	12 934,23 €	30 000,00 €			9 000,00 €		10 320,40 €	21467,11		2 146,72 €	Adaseah - Foyers ruraux
2014-2015	Organiser et promouvoir les circuits courts T2	88 735,87 €	33 735,87 €	55 000,00 €			19 965,57 €		19 965,57 €	44 367,93 €		4 436,80 €	Adaseah - Foyers ruraux
2017- 2018	Impulser l'économie locale	107 486,00 €	41 036,00 €	66 450,00 €			19 935,00 €		19 935,00 €	48 369,00 €		- 47 203,00 €	Adat
2019	Animation	68 330,00 €	68 330,00 €									68 330,00 €	
2020	De la production à la consommation	30 000,00 €	11 950,00 €	18 050,00 €		10 000,00 €	6 000,00 €		8 000,00 €			6 000,00 €	Intervenants sport et santé (Miamiuse - Cebenna) + prestataire informatique
2020-2023	Outils de promotion Vignobles et Découvertes	31 846,00 €	31 846,00 €				5 095,36 €				20 381,44 €	6 369,20 €	Cyril
2021	Animation	68 330,00 €	68 330,00 €									68 330,00 €	
2022-2023	AAP PNA	636 280,00 €	183 000,00 €	453 280,00 €	366 117,00 €		11 391,00 €	26 000,00 €				232 772,00 €	Pays + 13 partenaires
2023-2024	Agir ensemble pour une alimentation sociale et solidaire	149 473,20 €				58 920,00 €	20 000,00 €				40 658,56 €	29 894,64 €	
2024	Fascinant week-end et rendez-vous au Pays autour des productions locales	73 773,41 €					11 803,74 €				47 214,96 €	14 754,71 €	
		1 337 188,71 €	461 212,10 €	652 730,00 €	366 117,00 €	68 920,00 €	119 190,67 €	26 000,00 €	74 220,97 €	114 204,04 €	108 254,96 €	393 831,07 €	

8. Les annexes

Nous tenons à disposition les bilans et comptes-rendus des actions ainsi que les justificatifs financiers.

Annexe 1

Nous avons fait rédiger par les partenaires une fiche « résumé » de leur action. Ci-joint les éléments

Annexe 2

Votre tableau financier signé par notre président et conforme à la maquette financière